



## 17ème législature

<b>Question N° : 425</b>	De <b>Mme Pascale Bordes</b> ( Rassemblement National - Gard )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Justice</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Justice</b>
<b>Rubrique &gt;justice</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Violences urbaines consécutives à la mort de Nahel	<b>Analyse &gt; Violences urbaines consécutives à la mort de Nahel.</b>
Question publiée au JO le : <b>08/10/2024</b>		

### Texte de la question

Mme Pascale Bordes attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'effectivité de la justice suite aux violences urbaines consécutives à la mort de Nahel. En effet, depuis le début des violences urbaines consécutives à la mort de Nahel, plus de 3 600 personnes ont été placées en garde à vue, donnant lieu à de très nombreuses comparutions immédiates, mais quid des condamnations et des sanctions ? Elle lui demande donc de lui communiquer le nombre de décisions de condamnations pénale qui ont été prononcées ainsi que la nature des peines.